



UNION SCHWEIZERISCHER KURZWELLEN-AMATEURE
UNION DES AMATEURS SUISSES D'ONDES COURTES
UNIONE RADIOAMATORI DI ONDE CORTE SVIZZERI
UNION OF SWISS SHORT WAVE AMATEURS

Member of the International Amateur Radio Union (IARU)

Concours d'urgence suisse Reglement

SEC 2026



UNION SCHWEIZERISCHER KURZWELLEN-AMATEURE
UNION DES AMATEURS SUISSES D'ONDES COURTES
UNIONE RADIOAMATORI DI ONDE CORTE SVIZZERI
UNION OF SWISS SHORT WAVE AMATEURS

Member of the International Amateur Radio Union (IARU)

1. But et objectif

Dans des situations extraordinaires, notamment en cas de panne majeure de l'alimentation électrique et/ou de catastrophes naturelles majeures, les moyens de communication habituels peuvent tomber en panne plus longtemps. Dans de tels cas, la radio d'urgence via les radioamateurs peut aider à transmettre des messages urgents, que ce soit pour le bénéfice de la population (trafic social) ou pour soutenir les organisations d'urgence des autorités.

L'objectif du concours suisse d'urgence SEC est que les radioamateurs et opérateurs radio CB en Suisse et au Liechtenstein vérifient l'adéquation de leur station pour vérifier l'adéquation de la radio d'urgence et testent régulièrement toutes les options de connexion possibles en Suisse sur HF et VHF/UHF.

2. Date et heure

En 2026, la SEC aura désormais lieu le premier samedi de novembre.

Heure : 09h00 à 12h00 HBT le matin et 14h00 à 17h00 HBT l'après-midi

3. Participants et catégories

La SEC est destinée uniquement aux gares suisses et aux gares du Liechtenstein, et seules les correspondances avec des gares situées en Suisse ou à Lichtenstein.

Le concours comprend les catégories suivantes :

3.1. Stations individuelles :

Un seul quartier est exploité à la fois, même si plusieurs opérateurs se relaient à tour de rôle. Les connexions KW et VHF/UHF peuvent être effectuées alternativement. Cependant, un seul signal de diffusion peut être diffusé à la fois.

3.2. Groupes radio d'urgence

Plusieurs personnes peuvent exploiter plusieurs stations simultanément sous le même indicatif, sur différentes bandes (HF incluant CB, 2m et 70 cm).

L'emplacement de ces stations doit se situer dans une zone de code postal.

4. Fréquences et modes de fonctionnement :

Le concours se déroulera sur les bandes de fréquences suivantes :



UNION SCHWEIZERISCHER KURZWELLEN-AMATEURE
UNION DES AMATEURS SUISSES D'ONDES COURTES
UNIONE RADIOAMATORI DI ONDE CORTE SVIZZERI
UNION OF SWISS SHORT WAVE AMATEURS

Member of the International Amateur Radio Union (IARU)

- 4.1. KW : bande 80 m en SSB : puissance maximale 100 W PEP. Plage de fréquences 3,635 - 3,775 MHz, sauf 3,690 MHz (fréquence QRP) (Pour information : 3,760 MHz est la fréquence d'appel radio d'urgence de la région 1 de l'IARU).
- 4.2. KW : Bande 40 m en SSB : puissance maximale 100 watts PEP. Plage de fréquences : 7 060 – 7 190 MHz, sauf 7 090 MHz (fréquence QRP). Pour votre information : 7,110 MHz est la fréquence d'appel radio d'urgence de la région 1 de l'IARU)
- 4.3. KW : bande CB 11m en AM/FM/SSB : Puissance maximale de 4 watts sur AM/FM et 12 watts sur SSB. Plage de fréquences 26,965 MHz – 27,405 MHz (canal 1... 40), sauf le canal 9 (Call Channel).
- 4.4. Connexions directes en bande VHF 2m et UHF 70 cm en SSB et FM. Puissance maximale : FM 50 Watts, SSB 100 W PEP :
Fréquences d'appel : 2m SSB : 144,310 MHz FM : 145,525 MHz
70 cm SSB : 432,210 MHz FM : 433,525 MHz
- 4.5. Connexions directes de relais via des relais VHF 2m et des relais UHF 70cm ; Seuls les relais FM (qui peuvent également être commutés sur batterie) situés en Suisse ou au Liechtenstein peuvent être utilisés. Puissance maximale 50 W ; Pas d'echolink ni d'autres connexions liées.

5. Échange de notifications :

En échange de messages, le rapport et le code postal à quatre chiffres de la localisation de la station sont transmis.

6. Classement

1. Seules les correspondances avec les gares suisses et les gares venant du Liechtenstein sont comptabilisées.
2. Les QSO sur KW (bandes 80m, 40m et 11m) comptent un point chacun
3. Les QSO sur VHF 2m ou UHF 70 cm, les connexions directes et les connexions via relais comptent un point chacune.
4. Chaque code postal travaillé par bande donne un point multiplicateur.
5. Le score total est calculé à partir de la somme de :
 - a. le nombre de QSO sur la bande VHF (2m), multiplié par le nombre de codes postaux différents sur cette bande
 - b. le nombre de QSO sur la bande UHF (70 cm), multiplié par le nombre de codes postaux différents sur cette bande
 - c. le nombre de QSO sur la bande de 80 m multiplié par le nombre de codes



UNION SCHWEIZERISCHER KURZWELLEN-AMATEURE
UNION DES AMATEURS SUISSES D'ONDES COURTES
UNIONE RADIOAMATORI DI ONDE CORTE SVIZZERI
UNION OF SWISS SHORT WAVE AMATEURS

Member of the International Amateur Radio Union (IARU)

- postaux différents sur cette bande
- d. le nombre de QSO sur la bande 40m multiplié par le nombre de codes postaux différents sur cette bande
 - e. le nombre de QSO sur la bande 11m multiplié par le nombre de codes postaux différents sur cette bande.
6. Pour chaque chaîne, il existe une liste de classement pour les HB3 et HB9. Les stations HB3 ne sont pas autorisées à effectuer des correspondances sur la bande de 40 m
 7. Il existe une liste de classement distincte pour les groupes radio d'urgence, si nécessaire séparément pour les groupes HB3 et HB9)
 8. Pour les stations individuelles et les groupes radio d'urgence de la radio CB sur la bande 11m, il existe une liste de classement distincte.
 9. Bonus : Les connexions avec SSB sont attribuées à deux points chacune pour 11 m, 2 m et 70 cm.

7. Doubles connexions

1. Pour les connexions directes (80m, 40m, 11m, VHF ou UHF), chaque station ne peut être exploitée qu'une seule fois par bande.
2. Dans le cas des connexions VHF et UHF via un relais/répéteur, chaque station ne peut être exploitée qu'une seule fois via le même relais. Cependant, la même station peut être à nouveau exploitée via un autre relais (chemin de connexion différent) ou directement.

8. Tenue et soumission des registres

1. Le journal doit être soumis électroniquement. Pour enregistrer ces connexions, l'USKA et la SCBO proposent des programmes de journalisation des uniformes sur leurs pages web et Facebook. L'un fonctionne sous Windows, et l'autre sur pratiquement tous les navigateurs utilisés aujourd'hui, quel que soit le système d'exploitation utilisé. Si vous souhaitez enregistrer les données manuellement pendant le fonctionnement radio, vous devez ensuite enregistrer les données avec l'un de ces programmes.
2. Les groupes radio d'urgence tiennent un journal séparé pour chaque station. Dans ce contexte, un numéro de station distinct doit être attribué à chaque station sous le même indicatif d'appel.
3. Le nom du fichier journal est automatiquement généré par le programme portant l'indicatif correspondant de la station, et dans le cas des groupes radio d'urgence, également avec le numéro de la station, et ne doit pas être modifié.
4. Le journal doit être envoyé à l'adresse e-mail suivante au plus tard 10 jours après le concours : sec@uska.ch.



UNION SCHWEIZERISCHER KURZWELLEN-AMATEURE
UNION DES AMATEURS SUISSES D'ONDES COURTES
UNIONE RADIOAMATORI DI ONDE CORTE SVIZZERI
UNION OF SWISS SHORT WAVE AMATEURS

Member of the International Amateur Radio Union (IARU)

5. Si vous souhaitez soumettre un court rapport (éventuellement avec des photos), vous devriez le saisir dans un fichier texte séparé et le joindre à l'e-mail (ce qu'on appelle une tribune à sauvegarde). L'autorisation de publication est accordée en même temps que la soumission.

9. Autres règles du concours

1. La station doit fonctionner tout le temps (c'est-à-dire 6 heures) indépendamment du réseau électrique et sans se recharger du réseau électrique stationnaire (même pas pendant la pause déjeuner) (générateur, voiture, batteries, solaire, etc.).
2. Le PC pour le fonctionnement du programme de journal doit également fonctionner indépendamment du réseau électrique stationnaire pendant toute la durée du concours.
3. Une station appelant CQ peut occuper un certain relais pendant un maximum de 10 minutes. Après cela, le relais doit être libéré pour les autres utilisateurs, et ne peut être utilisé à nouveau que pour les appels CQ après une heure. Cependant, les appels CQ peuvent être poursuivis sur un autre relais pendant encore 10 minutes.
4. Cependant, une station d'appel peut toujours être prise en charge.
5. La gare doit être directement desservie. L'écholien, l'opération à distance ou similaires, ainsi que d'autres moyens de connexion non radioamateurs, ne sont pas autorisés.
6. Pendant toute la durée du concours, une seule zone de code postal peut être exploitée.
7. Les relais pour radioamateurs ne peuvent être utilisés que comme convertisseurs directs, c'est-à-dire sans connexion via des relais en réseau.
8. Pour les connexions de relais en VHF et UHF, seuls les relais indiqués dans le programme peuvent être utilisés. Pour les connexions directes, on choisit « direct ».

10. Remarques générales sur l'emplacement et la station

L'emplacement de la gare est généralement gratuit. Un emplacement externe ou votre propre station mobile ou domestique peut être utilisé, à condition qu'il soit alimenté en énergie d'urgence. Des antennes existantes peuvent être utilisées. Si, par exemple, une antenne directionnelle ou un syntoniseur automatique d'antenne est utilisé, celles-ci doivent également être alimentées indépendamment du réseau électrique stationnaire.

Cependant, la radio d'urgence a en réalité le plus de sens si elle est exploitée près de la population, dans un village ou une ville, si possible près de lieux de réunion publics tels que des centres communautaires, des écoles, des terrains de sport, etc., ou dans un endroit où il y a beaucoup de circulation publique.

Il n'est pas nécessaire non plus d'antennes haute performance, car il s'agit uniquement de connexions au sein de la Suisse ou du Liechtenstein, et la station doit être prête à



UNION SCHWEIZERISCHER KURZWELLEN-AMATEURE
UNION DES AMATEURS SUISSES D'ONDES COURTES
UNIONE RADIOAMATORI DI ONDE CORTE SVIZZERI
UNION OF SWISS SHORT WAVE AMATEURS

Member of the International Amateur Radio Union (IARU)

fonctionner rapidement. Pour la bande CB de 11 m, des antennes normales omnidirectionnelles ou des antennes mobiles légères sur trépied sont suffisantes. Pour le fonctionnement, il s'agit surtout de pouvoir installer l'antenne facilement et rapidement. Un simple dipôle ou un lambda vertical 1/2, un lambda vertical 5/8 en altitude ou un lambda 1/4GP en dépression/vallées devraient être le choix préféré ici.

Sur VHF/UHF, des antennes normales omnidirectionnelles ou des antennes mobiles légères sur trépied sont absolument suffisantes. Et sur KW, c'est surtout parce que vous pouvez simplement construire l'antenne vous-même. Un simple dipôle, un V inversé, ou même une antenne à alimentation terminale devraient être le choix préféré ici.

Le concours peut être bien utilisé pour les relations publiques.

L'USKA souhaite à tous les participants tout le succès possible.